



CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-GEORGE

INSTALLATION DES AUTORITÉS COMMUNALES POUR LA LÉGISLATURE 2021-2026

ORDRE DU JOUR

Sous la présidence de Mme Turin, Préfète du District de Nyon

1. Assermentation des membres du Conseil communal (législature 2021-2026)
2. Assermentation des membres de la Municipalité (législature 2021-2026)
3. Élection d'un(e) Président(e) du Conseil communal
4. Élection d'un(e) Secrétaire du Conseil communal
5. Lecture et approbation du procès-verbal d'installation des autorités

Mme la Préfète du District de Nyon remet la présidence au/à la Président(e) pour la suite de l'ordre du jour

6. Bureau du Conseil communal

- 6.1. Élection d'un(e) Vice-Président(e) du Conseil communal
- 6.2. Élection de deux scrutateurs ou scrutatrices
- 6.3. Élection de deux scrutateurs ou scrutatrices suppléants

7. Commissions du Conseil communal

1. Élection des 5 membres de la commission de gestion et finances
2. Élection des 3 membres et d'un suppléant de la commission de recours en matière d'impôts et de taxes
3. Élection des 5 membres de la commission des transactions de terrains
4. Élection des 5 membres de la commission de l'urbanisme

8. Représentants du Conseil dans les Associations Intercommunales

- 8.1 Élection d'un/e délégué/e pour le Conseil intercommunal de l'AISE
- 8.2 Élection d'un/e délégué/e pour le SDIS Etraz-Région
- 8.3 Élection d'un/e délégué/e pour le Conseil intercommunal de Nyon Région Tourisme

9. Divers

Sous la présidence de Mme Turin, Préfète du District de Nyon

Mme la Préfète assermente 41 membres du Conseil communal et les 5 membres de la Municipalité.

4 Conseillers seront assermentés ultérieurement :

Mme Mandy Tombet, MM. Zeljko Bosnjak, Jörg Hau, Lionel Moret

1.– 5. Ces points, Présidés par Mme la Préfète, font l'objet d'un procès-verbal séparé.

Est élue Présidente du Conseil communal : Mme Mélanie Robellaz

Est élue Secrétaire du Conseil communal : Mme Marylise Humbert

Mme Chantal Turin, Préfète du District de Nyon, remet à la Présidente la suite du déroulement de l'ordre du jour. Mme Mélanie Robellaz, Présidente, reprend la suite des élections.

6. Bureau du Conseil communal

- 6.1 Est élue Vice-Président(e) du Conseil communal : Mme Marianne Rittey
- 6.2 Sont élus scrutateurs ou scrutatrices : M. Grégory Domenig, Mme Yolande Morand Conne
- 6.3 Sont élus scrutateurs ou scrutatrices suppléants : M. Alexandre Masselot, Mme Pauline Germain

7. Commissions du Conseil communal

5. Élection des 5 membres de la commission de gestion et finances

Sont élus : Mme Michèle Rüfenacht, MM. Frédéric Oulevey, Pascal Capon, Olivier Fallet, Björn Ignell
Suppléant : Arthur Domenig

6. Élection des 3 membres et d'un suppléant de la commission de recours en matière d'impôts et de taxes

Sont élus : Mme Floriane Mouron, MM. Jean-Charles Terry, Pascal Dubos
Suppléant : Michel Kocher

7. Élection des 5 membres de la commission des transactions de terrains

Sont élus : Mme Anette Ignell, MM. Valentin Piaget, Arnaud Berseth, Christian Mignot, Yoann Gonthier

8. Élection des 5 membres de la commission de l'urbanisme

Sont élus : Mme Muriel Mignot, MM. Stéphane Grosjean, Olivier Fallet, Jean-Charles Terry, Robin Gonthier

8. Représentants du Conseil communal dans les Associations Intercommunales

8.1 Élection de délégués pour le Conseil intercommunal de l'AISE (Ass. Intercommunale Scolaire de l'Esplanade)

Sont élues comme représentantes : Mmes Laura Bouget, Claudia Rovelli- Wasser

Suppléant : Valérie Alex Lassueur

Assermentation : 05.07.2021

8.2 Élection d'un/e délégué/e pour le SDIS Etraz-Région (Service de Défense Incendie et de Secours Etraz-Région)

Est élu comme représentant : M. Raphaël Parisod

8.3 Élection d'un/e délégué/e pour le Conseil intercommunal de Nyon Région Tourisme

Est élu comme représentant : M. David Jaquet

Assermentation : 30.06.2021

8.4 Élection d'un/e délégué/e pour ORPC (Protection Civile)

Est élu comme représentant : M. Yann Gonthier

Suppléant : Stéphane Orsier

Assermentation : 28.06.2021

9. Divers

M. Frédéric Rohrbach, Syndic nouvellement assermenté, remercie l'assemblée pour son engagement et souhaite aux conseillères et conseillers beaucoup de plaisir et d'intérêt tout au long de la nouvelle législature.

Mme Mélanie Robellaz, Présidente, annonce que les dates des conseils de la rentrée seront communiquées par courrier durant l'été. Elle clôt la séance en faisant le vœu que la nouvelle législature du Conseil communal de Saint-George soit constructive et se déroule en toute sérénité. Elle souhaite à l'assemblée une agréable fin de soirée, un bel été et recommande aux conseillères et conseillers de prendre soin d'eux et de leurs proches. Elle invite les personnes présentes à partager l'apéritif dînatoire offert par la commune et servi dans le respect des mesures sanitaires.

Bureau du Conseil communal

La Présidente
Mélanie Robellaz

La Secrétaire
Marylise Humbert



Saint-George, le 16 juin 2021